



LE NUMERO 5 CENTIMES

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Socialiste Quotidien

LE NUMERO 5 CENTIMES

ABONNEMENTS... N° 61 Jeudi 2 Mars 1899 N° 61

GREVE DE ST-AMAND. SCENES SANGLANANTES

LES DEUX PARTIS

L'élection présidentielle pourrait bien marquer une date dans l'évolution de notre politique intérieure. Le choix de M. Loubet a emprunté aux circonstances une portée exceptionnelle. Les incidents qui ont immédiatement suivi l'élection, la rage folle manifestée par les nationalistes et cléricaux ont achevé d'imprimer à l'événement toute sa signification. Enfin, le premier acte public du nouveau président a mis en pleine lumière la physionomie de l'heureux vainqueur de M. Méline.

Il prend soin de le restreindre dans le Message qu'il a adressé au Parlement et aux pays. Les injures, les menaces dont il a été l'objet n'ont pas eu le pouvoir de l'intimider. C'est, comme on dit, un monsieur qui ne se laissera pas faire.

La Greve de St-Amand

ODIEUSES PROVOCATIONS

Ce qui se passe, à Saint-Amand, est vraiment scandaleux et il n'est que temps pour le prolétariat tout entier de s'en émouvoir. Aux gendarmes à pied, ainsi que nous le disions hier, on a adjoint des gendarmes à cheval « pour maintenir l'ordre ! »



VAINES SUPPLICATIONS!

CHRONIQUE

Après une frappe plus exorbitante que les précédentes... « Je me contenterai, si vous voulez bien, de vous rendre à la garde de ce bâtiment... »

NOS DÉPÊCHES

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 28 février. — Les ministres se sont réunis ce matin au ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. Loubet. Une lettre de Mme Félix Faure...

ANNONCES

Le rattachement de 40,000 francs, pour l'externement des répétiteurs, est adopté. Le chapitre 43 à 45 sont adoptés.

AU SÉNAT

LA LOI D'EXCEPTION

On reprend la discussion du projet de loi donnant à la Cour de cassation, toutes chambres réunies, le jugement des procès de révision quand la Chambre criminelle a fait une instruction.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

LA LOI SUR LA PRESSE

La Chambre prend en considération le projet de loi sur la presse, déposé par M. Emile Cère...

LE GARDE DES SCEAUX A LA TRIBUNE

M. Lebret, ministre de la Justice, monte à la tribune. Une grande partie de la gauche se tourne vers M. Lebret, qui a regagné son banc, et le salue d'une longue salve d'applaudissements.